



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E209772

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2026

ÉDITÉ LE 03/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/12/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000 DEPUIS LE 01/02/2024

Raison sociale : LORD CONSTRUCTION

338 ROUTE DE LA SAINTE BAUME  
13390 AURIOL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MARSEILLE

Téléphone : 04 88 39 79 60

Fax :

Siret : 834 025 942 00022

Portable : 06 18 28 86 23

Code NACE : 4120A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 9039144

E-mail : contact@lordconstruction.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMABTP J20480C1244000/001620551/7

GHERTAN FLORINEL-OVIDIU PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J20480C1244000/001620551/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 8621 PROB | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 25/11/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 25/11/2025         |
| o Ventilation mécanique  | 25/11/2025         |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 25/11/2025         |
| o Fenêtres de toit   | 25/11/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 25/11/2025         |
| o Isolation des combles perdus   | 25/11/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1